

## OCBM de Brabant wallon du 17 mai 2022

### Point 6. Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis	Qui a la charge ?	Suivi au printemps 2022 (décrire en quelques mots ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire)
Automne 21	4.1. Plan de transport détaillé TEC 2021-2022 : Modifications apportées au réseau depuis l'OCBM du printemps 2021	L'Organe émet un avis favorable à la mise en œuvre de la nouvelle ligne scolaire 62 complémentaire à la ligne Express E2.	OTW	La ligne a été mise en service. Point clos.
Automne 21	4.2. Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord	L'Organe remet un avis favorable sur la mise en œuvre sous forme de ligne Express E6 la liaison Gembloux- – Louvain-la-Neuve – Wavre, avec un point d'attention en termes d'efficacité de l'accessibilité PMR.	OTW	La ligne a été mise en service. La question de l'accessibilité PMR de l'offre reste ouverte.
		Il soutient la proposition de phasage proposé par l'OTW au regard des niveaux de service cible attendus et demande de poursuivre la réflexion sur l'offre le dimanche dans le cadre de l'étude de redéploiement de la zone Brabant Centre qui sera initiée au printemps 2022.	OTW	L'offre du dimanche sur la ligne E6 sera examinée dans le cadre de l'étude de redéploiement Brabant Centre qui sera initiée au printemps 2024.
		Comme déjà exprimé lors de sa séance du 1 <sup>er</sup> octobre 2020, il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon.	OTW	Des réunions ont été tenues avec le SPW. Il n'y a pas eu d'avancée sur les aménagements de la N4. Le SPW est ouvert pour des priorités aux feux alors que la demande de l'OTW est une bande bus. Une étude doit être réalisée par la DG de l'OTW faute de budget au SPW.

Automne 21	4.3. Evolution de la ligne E3 Braine-l'Alleud – Louvain-la-Neuve	L'Organe remet un avis favorable sur l'évolution de la ligne E3 présentée par le TEC.	OTW	Mise en service prévue au 29 aout 2022, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'AOT.
		Il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon.	OTW	La réponse fournie par le SPW Routes est qu'il n'y a pas de possibilité de faire des bandes bus sur la N25 vu les fondations et la largeur de la bande.
Automne 21	4.4. Evolution de la ligne E4 Nivelles – Louvain-la-Neuve	L'Organe remet un avis favorable sur l'évolution de la ligne E4 présentée par le TEC. Sa recommandation relative aux aménagements de la N25 pour la ligne E3 s'applique également pour la ligne E4 : il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon.	OTW	Mise en service prévue par le TEC au 29 aout 2022, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'AOT sur la modification opérationnelle.
Automne 21	6.1. Projet TEC à la demande (Navajo) : évaluation et suite	L'Organe marque son intérêt sur le projet pilote exposé et fait part de sa volonté de voir perdurer cette offre de mobilité, le cas échéant avec les ajustements nécessaires en termes d'efficacité et de complémentarité avec les services réguliers.	OTW	L'expérience pilote prend fin le 31 aout 2022 sauf prolongation ultime au 31 décembre 2022.
		Il recommande également à la Wallonie de mettre en place le cadre nécessaire au développement d'autres solutions publiques de mobilité locale flexible en complément des services réguliers.	Ministre + SPW MI	Un avant-projet de décret a été proposé par le SPW au Ministre Henry.
Printemps 21	Développement du réseau Express : mises en œuvre 2021 par l'OTW <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tubize –Braine-le-Château – Ittre –Nivelles (Evolution E2)</li> <li>• Nivelles –Genappe –Court-Saint-Etienne –Louvain-la-Neuve (Evolution E4)</li> <li>• Nivelles –Genappe –Villers-la-Ville –Sombreffe –Namur (Evolution E5)</li> </ul>	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure, notamment ceux destinés à améliorer la vitesse commerciale et la fiabilité des lignes structurantes.	OTW	Les lignes E2, E5, E7 et E9 sont créées ou ont été développées suivant les objectifs du réseau Express cible.  La mise en adéquation par rapport à fiche projet de l'AOT de la ligne E3 et de la ligne E4 est prévue au 29 aout 2022, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'AOT sur la modification opérationnelle.  La réunion SPW-OTW du 1 février 2022 n'a pas débouché sur des avancées.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nivelles –La Louvière (Création E7)</li> <li>• Tubize –Braine-le-Château – Ittre –Braine-l’Alleud (Création E9)</li> </ul>	L’Organe recommande également que l’OTW étudie les scénarios de la desserte du PAE de Nivelles Sud (depuis La Louvière) en vue d’une mise en œuvre dès 2022.	OTW	Il est privilégié d’utiliser en correspondance les offres existantes entre la gare et le PAE de Nivelles Sud.
		L’Organe demande que l’OTW planifie les évolutions de l’offre Express pour atteindre les cibles régionales fixées dans les fiches pour lesquels il avait émis un avis favorable (notamment en termes d’offre le samedi).	OTW	Le renforcement de la desserte des différentes lignes sera envisagé en fonction de l’évolution de la fréquentation de ces lignes, des enquêtes et des études de redéploiement de zone.
		L’Organe recommande à l’AOT d’étudier le potentiel de développement d’une offre le samedi sur les lignes structurantes Express desservant Tubize en vue de l’ouverture du shopping de Clabecq en 2023.	AOT	Cette analyse a été menée dans le cadre de l’étude de redéploiement « BW Ouest », dont le projet de réseau cible est présenté au présent OCBM (cf point 2.2).
		Enfin, l’Organe recommande à l’OTW d’évaluer l’accessibilité PMR de toutes nouvelles lignes créées et d’en assurer l’information publique.	OTW	Cette question sera examinée au niveau régional par le TEC.
Printemps 21	3.1. Redéploiement du réseau TEC : Zone Brabant Ouest	L’Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l’AOT et le partage.	/	/
		En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone Brabant-Ouest, il constate que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communes de Braine-l’Alleud, La Hulpe, Nivelles, Tubize et Waterloo disposent d’une offre ferroviaire ;</li> </ul>	/	/
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communes de Braine-l’Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Lasne, Nivelles, Tubize et Waterloo disposent d’une offre structurante Express ;</li> </ul>	/	/
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La commune de Rebecq n’a pas de connexion au réseau structurant ferroviaire ou Express.</li> </ul>	/	/
		L’Organe recommande à l’AOT, l’OTW et les communes concernées (Braine-l’Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Ittre, La Hulpe, Lasne, Nivelles, Rebecq, Tubize et Waterloo) de s’engager dans le processus de redéploiement de l’offre sur le périmètre d’étude de la zone pluricommunale « Brabant Ouest », et de présenter pour avis le Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session à l’automne 2021. Aussi, l’Organe recommande également d’associer les communes de Braine-le-Comte, Manage et Seneffe à cette étude de redéploiement.	AOT	Le projet de réseau cible de la zone « Brabant Ouest » fait l’objet d’un point lors du présent OCBM (cf point 2.2).

		De plus, l'Organe recommande à l'OTW de réaliser une évaluation des parcours scolaires et des 3 lignes Express de son réseau actuel, et au Service Mobilité de la Province du Brabant Wallon de mener des analyses sur ces données, notamment afin d'étudier les flux de mobilité liés aux déplacements non pendulaires. Ces données seront pertinentes pour challenger l'esquisse de réseau cible présenté lors du 2ème atelier en septembre 2021.	OTW	Les chiffres de fréquentation ont été fournis par l'OTW BW dans le cadre de l'étude de redéploiement de la zone Ouest.
		Enfin, pour rappel, les études de redéploiement de la zone « Brabant-Centre » (prévue en 2022) et de la zone « Brabant-Est » (prévue en 2023) permettront notamment de connecter au réseau structurant intercommunal les communes de Chaumont-Gistoux (zone Centre) ainsi que Beauvechain, Hélécinne et Orp-Jauche (zone Est).	AOT	Modification de la planification des redéploiements suivants (voir document du point 2.1.)
Automne 20	2.1.1. Ajustement du réseau Express cible 2021	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes :		La plupart des liaisons Express sont mises en œuvre.
		• Braine-l'Alleud - Waterloo - Genappe – Court-Saint-Etienne – OLLN, en y ajoutant la desserte de Lasne	OTW	Le renforcement de la ligne E3 Braine-l'Alleud – OLLN est prévu au 29 août 2022, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'AOT sur la modification opérationnelle.
		• Jodoigne - Grez-Doiceau – Wavre, sans extension à ce stade vers Wavre Nord.	OTW	La création de la liaison Express Jodoigne – Grez-Doiceau – Wavre n'est pas envisagée actuellement par l'OTW.
		• Jodoigne - Incourt - Perwez - Walhain – Ottignies-Louvain-la-Neuve, avec l'enjeu de l'aménagement pour la desserte de Walhain en termes de sécurité notamment	OTW	L'ajout de la desserte de Walhain (à hauteur de la sortie d'autoroute) sur la ligne E1 Jodoigne – OLLN pas envisagée à ce stade par l'OTW.
		• Jodoigne - Incourt - Perwez - Ramillies - Eghezée – Namur	OTW	Exploitée par la DT Namur-Luxembourg de l'OTW, sans information d'échéance de mise en œuvre de l'évolution de l'offre
		• Jodoigne – Tienen, avec la question encore ouverte sur l'harmonisation de l'offre des opérateurs De Lijn et/ou TEC sur cette liaison	OTW	Etudiée dans le cadre du redéploiement de la zone Est du Brabant wallon en 2023.
		• La Louvière – Nivelles	OTW	Ligne E7 créée en septembre 2021, à évaluer en 2023. Point clos.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe – Namur</li> </ul>	OTW	Ligne E5 créée en avril 2020, première évaluation partagée au point 3.2 de cette séance. Point clos.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ottignies-Louvain-la-Neuve – Wavre - Kraainem – Woluwe</li> </ul>	OTW	Evaluation de l'offre existante programmée en automne 2022.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ottignies-Louvain-la-Neuve - Wavre - Auderghem - Ixelles</li> </ul>	OTW	Evaluation de l'offre existante programmée en automne 2022.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tubize - Braine-le-Château - Ittre - Braine-l'Alleud</li> </ul>	OTW	Ligne E9 créée en septembre 2021, à évaluer en 2023. Point clos
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tubize - Braine-le-Château - Ittre – Nivelles</li> </ul>	OTW	Ligne E2 ajustée en septembre 2021, à évaluer en 2023. Point clos
		<p>Il prend également acte de la suppression du réseau Express cible des liaisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soignies – Braine-le-Comte – Nivelles</li> <li>• Mons – le Roeulx – Seneffe – Nivelles</li> <li>• Jodoigne - Perwez – Auderghem (au profit d'autres liaisons offrant une connexion vers Bruxelles).</li> </ul>	/	/
Automne 20	2.1.3. Mises en œuvre Réseau express 2020/2021 par l'OTW	L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure, notamment ceux destinés à améliorer la vitesse commerciale et la fiabilité des lignes (Express).	OTW	La réunion SPW-OTW du 1 février 2022 n'a pas débouché sur des avancées.
		En particulier, la connexion vers Wavre-Nord est attendue prioritairement depuis Braine-l'Alleud (via une extension de la ligne Express ayant son terminus à Louvain-la-Neuve) mais, à ce stade, pas depuis Jodoigne.	OTW	La liaison vers Wavre Nord sera assurée par la nouvelle ligne E6 Gembloux-Wavre, via correspondance à LLN organisée avec la ligne E3.
		Enfin, l'OTW étudiera les scénarios de la desserte de Nivelles (depuis La Louvière) en étroite concertation avec la Ville de Nivelles.	OTW	La desserte de Nivelles par la E7 a été validée à l'occasion de sa création. Point clos

		De plus, la correspondance à Nivelles doit être étudiée de manière opérationnelle par l'OTW en conformité avec les attentes exprimées dans la fiche de cette liaison (à La Louvière-Sud vers Mons et à Nivelles vers OLLN).	OTW	La correspondance à Nivelles vers LLN nécessite le cadencement des horaires de la ligne E4 Nivelles-LLN qui sera réalisée à partir du 29 août 2022 sous réserve de l'avis favorable de l'AOT. Point clos
Automne 20	Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)	L'Organe émet un avis favorable sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant</li> <li>• la caractérisation et la priorisation des communes</li> <li>• la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci.</li> </ul>	/	/
		Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant.	AOT	L'ensemble des communes de la zone étant couverte par une étude de redéploiement à court ou moyen terme, des études de connexion spécifiques ne sont pas à prévoir pour le bassin du Brabant Wallon. Point clos
		De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5 via les redéploiements phasés de l'offre TEC (présentés au point 3.1.2.).	AOT	/
Automne 20	3.1.2 Création d'une liaison principale Gembloux-Wavre (Nord)	L'Organe émet un avis favorable à la création d'une liaison principale connectant Gembloux – Walhain – Mont-St-Guibert (Corbais) - Louvain-la-Neuve – Wavre – Wavre Nord via la N4, dont l'offre cible est détaillée dans la fiche (en annexe des documents préparatoires).	OTW	La mise en service de la ligne E6 est réalisée depuis le 19 avril 2022, évaluation planifiée en 2024. Point clos
		Il prend acte que l'étude de redéploiement de la zone à mener en 2022 la prendra en compte, à l'instar des liaisons ferroviaires et Express desservant la zone, comme ossature du réseau cible à définir.	AOT	L'étude de redéploiement du Brabant Centre, prévue en 2024-2025, prendra bien en compte cette liaison structurante. Point clos
		L'Organe recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4.	OTW	Depuis octobre 2021, des contacts ont été pris entre l'OTW et le SPW qui envisage uniquement des priorités feu bus et non une bande réservée de part et d'autre du carrefour Corbais (avis négatif pour des raisons de sécurité). L'étude sera faite en 2022. Les aménagements sont financés par l'OTW.

Automne 20	3.1.3 Impact redéploiement De Lijn sur Leuven	L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun flamand de la région de transport de Leuven. Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone Brabant Wallon centre (dont les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre) en 2022 et la zone autour de Jodoigne en 2023, à l'exception de la liaison « Beauvechain (Hamme-Mille) – Bruxelles » qui fera l'objet d'un groupe de travail (AOT-OTW-Commune) afin d'analyser la meilleure alternative à mettre en œuvre.	AOT	Le groupe de travail n'a pas encore été initié à ce sujet. Sera étudié dans le cadre du redéploiement de la zone Est du Brabant wallon en 2023.
Printemps 20	2.1. Ajustement tactique du réseau express cible à court terme (y compris desserte PAE)	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les deux liaisons Express suivantes :	OTW	Ajustement E5 réalisé en septembre 2021. Première évaluation partagée au point 3.2 de cette séance. Point clos
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nivelles – Genappe – Villers-La-Ville – Sombreffe – Namur</li> <li>• Nivelles - Genappe - Court-Saint-Etienne – OLLN</li> </ul>	OTW	Premier renfort d'offre réalisé en septembre 2021. Le cadencement de la ligne E4 Nivelles – LLN en vue de correspondances est planifié à partir du 29 août 2022, sous réserve de l'avis favorable de l'AOT sur la modification opérationnelle. Point clos
		et prend acte de la suppression de la liaison Braine-l'Alleud – Waterloo – Lasne – La Hulpe – Wavre pour laquelle des alternatives sont à étudier.	AOT	Cette analyse a été menée dans le cadre de l'étude de redéploiement « BW Ouest », dont le projet de réseau cible est présenté au présent OCBM (cf point 2.2). Point clos
		L'Organe suggère, dans un second temps, d'étudier la pertinence d'élargir l'amplitude horaire aux soirées afin de couvrir les retours des activités culturelles depuis LLN-Wavre.	OTW	Etude à réaliser dans le cadre du redéploiement de la zone centre du Brabant wallon au printemps 2024.